

PROTOCOLE DE MADRID

Formulaire type n° 10 : Invalidation (règle 19 du règlement d'exécution commun)

I. Office qui envoie la notification : OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE Citadeles iela 7/70 LV 1010, Rīga LETONIE	Téléphone 371 67099605 Télécopie 371 67099650
II. Numéro de l'enregistrement international :	699469
III. Date de notification par l'OMPI :	29.10.1998
IV. Nom du titulaire :	Chanel SARL Quai du Général-Guisan 24 CH-1204 Genève (CH)
V. Autorité qui a prononcé l'invalidation :	Le tribunal de Riga-ville (quartier de Vidzeme)
VI. Date à laquelle l'invalidation a été prononcée et date à laquelle elle prend effet :	<ul style="list-style-type: none">- Date à laquelle l'invalidation a été prononcée : 28.02.2020- Date à laquelle l'invalidation prend effet (le cas échéant) : 06.05.2020

VII. Portée de l'invalidation :

Veillez indiquer la portée de l'invalidation en cochant une des options ci-après et, le cas échéant, indiquer la liste des produits et services concernés :

Invalidation totale :

- L'invalidation concerne tous les produits et services figurant dans l'enregistrement international

Invalidation partielle :

- L'invalidation concerne uniquement les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international :
- L'invalidation **NE CONCERNE PAS** les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international :

Liste des produits et services :

VIII. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la notification :

L'Office soussigné déclare par la présente que l'invalidation ne peut plus faire l'objet d'un recours.



Dz. Medne

IX. Date d'envoi de la notification au Bureau international : **05.03.2021**